



VARENNES

POLITIQUE **culturelle**





Mot du maire

Au cours des récentes années, le conseil municipal de Varennes a propulsé la culture au cœur de ses priorités tout en redonnant à notre patrimoine bâti ses lettres de noblesse. De façon unanime, vos élus ont consenti des sommes et déployé des ressources dans le but de favoriser le développement culturel afin de faire rayonner nos artistes et d'offrir un plus grand accès à la culture pour les citoyens.

Montrée en exemple à travers le monde, notre bibliothèque multifonctionnelle est devenue la signature de la vie culturelle varennoise. Accessible à tous, elle constitue le lieu par excellence pour promouvoir la culture et pour développer l'éducation et les habitudes de lecture.

La création d'un nouveau service administratif entièrement voué aux arts et à la culture porte déjà ses fruits. Les Varennois bénéficient maintenant d'une panoplie d'activités culturelles et d'une programmation artistique des plus enviables. En toute saison, nous vous offrons une diversité d'expositions, de concerts et de conférences tout en misant sur le développement de l'art public.

Aujourd'hui, nous nous engageons formellement à ce que la vie culturelle et artistique poursuive son essor à Varennes. En vous présentant cette politique culturelle et son plan d'action, nous avons des orientations et des objectifs clairs qui nous permettront d'aller encore plus loin.

Le conseil municipal tient à féliciter le personnel de la Ville et tous les intervenants qui ont participé à l'élaboration de cette politique culturelle.

Le maire,
Martin Damphousse

Les conseillers municipaux,

Marc-André Savaria
Lyne Beaulieu
Mélanie Simoneau

Denis Le Blanc
Benoit Duval
Natalie Parent

Gaétan Marcil
Brigitte Collin



Mot du président et du vice-président



Siéger au sein d'un comité dédié aux arts et à la culture revêt une grande importance en tant qu'élus. Cela nous permet d'être partie prenante des décisions qui façonneront le visage culturel et artistique du milieu de vie dans lequel nous évoluons.

La mise à jour de cette politique culturelle et de son plan d'action confirme la volonté de poursuivre le travail amorcé en ce sens et se veut un effort continu. Nous pouvons déjà prévoir remanier cette politique en 2021, à l'aube du 350^e anniversaire de la Ville, afin de refléter ce qui animera ce tournant de notre histoire au niveau artistique, culturel et patrimonial.

Enfin, nous désirons remercier les membres du comité culturel, du patrimoine et de toponymie pour leur implication et leur dévouement : Mireille Lévesque, Nicole Campeau, Nadine Robert, Jacques Durocher, Pierre Morin et Judith Frappier. Nous remercions également Bruno Desjarlais pour sa participation à titre d' élu responsable des dossiers culturels de 2010 à 2017.

Gaétan Marcil
Président du comité culturel, du patrimoine et de toponymie

Denis Le Blanc
Vice-président du comité culturel, du patrimoine et de toponymie





Portrait de Varennes

Bénéficiant d'une situation géographique enviable, caractérisée par la proximité du fleuve et de deux axes routiers importants, la Ville de Varennes est un territoire où se côtoient en harmonie les secteurs résidentiels, agricoles, industriels et scientifiques.

Située dans la Communauté métropolitaine de Montréal, Varennes offre des services accessibles et personnalisés à sa population, notamment de riches activités artistiques et culturelles en plus d'offrir dix-sept parcs et espaces verts, agréablement aménagés offrant jeux, loisirs et détente à ses utilisateurs. Six écoles primaires sont présentes à Varennes et deux écoles secondaires. De plus, au cours des dernières années, de nombreuses infrastructures culturelles ont vu le jour, doublées d'une importante programmation annuelle de spectacles et de découvertes culturelles.

Grâce à un taux d'impôt foncier des plus avantageux, la Ville de Varennes génère, par la vente de terrains industriels et des droits de mutations immobilières, des surplus budgétaires substantiels, et ce, depuis près d'une dizaine d'années. Grâce à ces surplus, le conseil municipal possède ainsi une confortable marge de manœuvre afin de réaliser plusieurs projets pour accroître la qualité des services aux citoyens.

Quelque 21 200 personnes habitent à Varennes, dont la population demeure stable, mais dont l'âge moyen augmente et se situe maintenant à 39 ans. Selon les données du recensement de 2016*, plus de 17 % de la population est âgée entre 0 et 14 ans, ce qui s'avère plus haut que la moyenne québécoise, qui se situe à 16 %. De ce fait, 55 % de la population de Varennes est âgée de moins de 44 ans.

Avec les nombreux investissements en culture au cours des dernières années, menant à l'augmentation marquée de l'achalandage de la population à ses activités, la Ville de Varennes ne peut qu'embrasser l'intérêt de sa communauté envers les arts, la culture, le patrimoine ainsi que le tourisme culturel et se doit donc de poursuivre ses investissements.

La mise à jour de notre première politique culturelle *Du temps pour la Culture*, adoptée en 2006 devait donc soigneusement être réalisée afin d'établir les priorités d'intervention des dix prochaines années en matière de culture et maximiser les ressources qui y seront attribuées.

*Source : Statistiques Canada, données de 2016



► Orientations et objectifs

Avec l'avènement du tourisme culturel, la mise en place d'une programmation musicale annuelle riche et diversifiée, la multiplication des infrastructures dédiées aux arts et à la culture et la bonification des budgets en développement culturel, la Ville de Varennes devait mettre à jour l'important outil qui lui permettrait de veiller à un développement artistique et culturel sain et adéquat, basé sur les fondements qui dictent l'ensemble des politiques de la Ville de Varennes soit l'équité et le développement durable. Pour ce faire, les sept axes d'intervention permettant d'identifier les orientations de la politique ont été revus et bonifiés.

- Identité et appartenance
- Bibliothèque et éducation
- Équipements et lieux culturels
- Patrimoine et histoire
- Espaces urbains et art public
- Accessibilité, participation et diffusion
- Concertation, mobilisation et partenariat

La Ville de Varennes reconnaît et assume pleinement son rôle de maître d'œuvre dans le développement culturel de son territoire, par le biais de budgets, d'actions ciblées et d'effectifs dédiés. Toutefois, elle se doit de partager certaines responsabilités afin de s'assurer que les objectifs établis dans cette politique soient atteints. Pour ce faire, la Ville partage des responsabilités entre l'équipe municipale de la Ville de Varennes, le Service arts, culture et bibliothèque ainsi que le milieu artistique et culturel varennois.



Identité et appartenance

Bordée par le majestueux fleuve Saint-Laurent et sculptée de plus de trois cents ans d'une riche histoire, Varennes se présente comme une ville dessinée par son passé, mais éminemment tournée vers l'avenir. Nonobstant le fait que la société québécoise soit un état laïc, Varennes reconnaît l'importance de la tradition religieuse qui a forgé nombre de ses événements culturels et qui a laissé de nombreuses traces physiques sur son territoire.

Dans une perspective de développement sain, efficace et durable, la Ville reconnaît qu'il est donc essentiel que le milieu s'approprie la dynamique culturelle et prenne plaisir à y participer.

Susciter la participation de la communauté artistique et de la population autour d'une identité culturelle distinctive

- Encourager et soutenir l'émergence d'activités et d'événements rassembleurs qui mettent en valeur un ou plusieurs attraits de la ville;
- Favoriser l'appropriation et l'appréciation des éléments patrimoniaux et de l'histoire par la collectivité.

Reconnaître et mettre en valeur nos spécificités, nos atouts et nos attraits

- S'assurer que les richesses patrimoniales, les manifestations culturelles et les événements soient connus des citoyens et du milieu artistique;
- Valoriser le travail des artistes et artisans présents et ayant laissé leurs empreintes sur le territoire varennois.

Stimuler et soutenir le sentiment d'appartenance et la participation citoyenne en misant sur nos atouts et attraits

- Améliorer la connaissance et la mise en valeur des ressources culturelles locales;
- Offrir le support technique et professionnel dans la mise en place d'une offre culturelle mettant en valeur les attraits et les spécificités varennoises.

Soutenir les initiatives et manifestations culturelles susceptibles de contribuer à affirmer l'identité distinctive de Varennes

- Offrir le support technique et professionnel dans l'émergence de projets et d'événements novateurs misant sur les spécificités varennoises;
- Embrasser le caractère patrimonial des manifestations culturelles et travailler à l'appréciation globale de la population face à cette distinction particulière;
- Apporter un soutien technique et professionnel dans la consolidation et le développement de l'offre touristique culturelle.



Bibliothèque et éducation

Forte d'une population jeune et active, la Ville de Varennes reconnaît l'apport de la jeunesse et des familles dans la participation à son offre culturelle et de loisirs. Elle n'en reconnaît pas moins la présence et la participation active de l'ensemble de la population de tous âges, de toutes nationalités et de toutes provenances. L'apport de chaque citoyen à la vitalité culturelle fait de Varennes une ville dynamique et animée, riche des expériences de tout un chacun. La sensibilisation, la démocratisation et l'initiation aux arts et à la culture par le biais de la médiation culturelle permettent à la Ville de Varennes de développer une offre culturelle destinée à tous ces publics.

Encourager la participation citoyenne aux activités artistiques et culturelles

- Encourager le développement d'une offre d'ateliers d'expérimentation et de création variés et accessibles afin d'accompagner les citoyens dans la découverte et l'appréciation de nouvelles disciplines artistiques;
- Mettre en valeur le talent local, qu'il soit professionnel ou amateur, lors de la tenue d'ateliers de création, d'activités et d'événements organisés par la Ville.

Ouvrir le milieu de l'éducation à l'ensemble de la communauté

- Consolider et faire connaître le partenariat étroit entre la Ville de Varennes et les institutions scolaires présentes sur son territoire dans le domaine des arts et de la culture;
- Encourager les échanges entre les instances municipales et scolaires lors de projets dédiés à la clientèle jeune et adolescente afin de permettre une meilleure diffusion.

Renforcer le rôle central de la bibliothèque comme pôle de développement, d'habitudes de lecture ainsi que de fréquentations des arts et de la culture, accessibles à tous

- Encourager l'autonomie de la clientèle par l'utilisation des technologies et des services en ligne;
- Développer les diverses collections en s'assurant de répondre aux intérêts des publics grandissants;
- Améliorer l'accessibilité et la performance des services afin d'accompagner les citoyens et les clientèles particulières dans le développement du goût de la lecture;
- Développer des activités d'éveil aux arts et à la culture pour tous les publics et particulièrement pour les enfants en bas âge;
- Accentuer les efforts de diffusion et de promotion de l'offre artistique et culturelle qui se déroule à la bibliothèque;
- Accroître le nombre et la qualité des services offerts aux artistes, aux organismes culturels ainsi qu'à la population;
- Demeurer à l'affût des nouvelles tendances en ce qui a trait à la Bibliothèque 3^e lieu;
- Conserver notre longueur d'avance en ce qui a trait aux nouvelles pratiques en bibliothéconomie;
- Concevoir puis consolider une offre artistique et culturelle qui plaît aux citoyens varennois comme aux artistes;
- Proposer des services et activités adaptés aux clientèles particulières.



Équipements et lieux culturels

Grâce à la mise en place d'infrastructures dédiées ainsi que de lieux de pratique et de diffusion réservés à la tenue de spectacles, d'expositions, d'ateliers et de conférences, la Ville de Varennes tente de développer et de soutenir l'intérêt de la population pour les arts et la culture et travaille ainsi à l'émergence d'un contexte favorable à la créativité et aux découvertes culturelles.

Optimiser les infrastructures culturelles et en améliorer l'accès afin de créer un contexte favorable à la rencontre des citoyens avec les arts et la culture

- Offrir le support nécessaire aux organismes culturels reconnus afin de leur faciliter l'accès aux locaux et aux équipements culturels dédiés;
- Consolider l'utilisation des infrastructures culturelles actuelles et voir au développement de nouveaux lieux;
- Tenter d'offrir la flexibilité nécessaire dans le cadre des divers règlements municipaux afin de voir à l'émergence de nouveaux lieux de pratiques artistiques et culturelles provenant du domaine privé.

Favoriser la mise en place d'équipements, de lieux dédiés et adéquatement aménagés pour la formation, la création, la production et la diffusion artistique

- Favoriser l'accès à des locaux spécialisés tant pour la pratique professionnelle qu'amateur;
- Voir à bonifier, de façon originale, l'utilisation des lieux déjà disponibles afin d'élargir le bassin d'utilisateurs;
- Analyser les installations actuelles et leur concomitance avec les besoins pour la pratique culturelle, la création, la conservation, la formation et la diffusion.

Diversifier le rôle des divers lieux culturels afin d'élargir les horizons des Varennois

- Consolider et voir à bonifier l'offre d'expositions, de conférences, d'ateliers et de rencontres présentés à la bibliothèque afin de stimuler le goût de la lecture et l'éveil aux arts et à la culture;
- Poursuivre le développement d'une programmation riche et diversifiée à la Maison Saint-Louis répondant aux intérêts d'une large clientèle;
- Bonifier l'offre artistique et culturelle auprès de tout public dans un but d'initiation et d'ouverture aux diverses formes artistiques.



► Patrimoine et histoire

Avec son imposant parc immobilier du Régime français, la présence de magnifiques exemples d'architectures religieuses, et les nombreuses traces archéologiques laissées par le passé, la Ville de Varennes regorge de trésors qu'elle souhaite faire connaître et mettre en valeur. Consciente des retombées positives qu'engendre l'investissement d'efforts adéquats dans la connaissance, la conservation et la mise en valeur de son histoire et de son patrimoine, elle souhaite poursuivre ses actions de manière à rayonner davantage à l'extérieur de son territoire et ainsi favoriser l'appréciation générale de ses attraits.

Diffuser et promouvoir l'histoire et le patrimoine religieux, bâti et naturel

- Mettre en place et actualiser les activités et les outils de diffusion axés sur notre histoire et notre patrimoine;
- Valoriser et mettre en lumière les femmes et les hommes, les diverses institutions, ainsi que les organisations qui ont marqué l'histoire de Varennes;
- Documenter et diffuser la richesse et la diversité de l'histoire et du patrimoine religieux, bâti et naturel de Varennes auprès de la population varennoise;
- Participer à l'augmentation et à la diversification de la fréquentation des lieux patrimoniaux par les différentes clientèles.

Protéger et mettre en valeur le patrimoine religieux, bâti et naturel

- Développer et maintenir de nouveaux outils de planification et de gestion en fonction de l'évolution de la notion de patrimoine;
- Consolider le programme d'aide à la restauration auprès des propriétaires de bâtiments patrimoniaux;
- Poursuivre l'inventaire et la documentation des richesses patrimoniales de manière à mieux les connaître, les comprendre et les diffuser;
- Sensibiliser et intéresser les jeunes à leur histoire et à leur patrimoine de manière à assurer un héritage;
- Envisager la réglementation nécessaire en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel afin de voir à protéger les biens patrimoniaux et de s'assurer de la qualité des interventions dans le secteur du Vieux Varennes et des quartiers ruraux;
- Encourager la conservation de collections et des fonds d'archives privées et publiques du milieu;
- Soutenir les efforts de la Paroisse Sainte-Anne au maintien de l'accessibilité au patrimoine religieux, qui constitue un important produit d'appel à Varennes.



Espaces urbains et art public

Fière d'une collection d'œuvres d'art public qui s'élargit au fil des ans, la Ville de Varennes souhaite poursuivre ses efforts de mise en valeur des arts et de la culture. Ainsi, les espaces urbains, places publiques et espaces verts, nombreux à Varennes, sont les endroits tout indiqués pour mettre en lumière les démonstrations du savoir-faire et de la créativité d'artistes d'ici, mais aussi d'ailleurs. Ces démonstrations artistiques contribuent à définir le caractère distinctif de la Ville de Varennes et permettent de mettre en contact la population varennoise avec les arts et la culture.

Entretien et mettre en valeur l'art public

- Assurer la préservation, l'entretien, la conservation et la mise en valeur des œuvres d'art public existantes, appartenant à la Ville de Varennes;
- Encourager l'intégration de nouvelles œuvres publiques sur le territoire tout en respectant le caractère homogène des lieux;
- Poursuivre la sensibilisation et la mise en valeur par la multiplication des moyens de diffusion de l'art public;
- Encourager la reconnaissance et la mise en valeur des œuvres issues de la Loi sur l'intégration des œuvres d'art à l'architecture (1%), présentes dans les bâtiments publics sur le territoire varennois.

Améliorer les espaces de vie commune des citoyens

- S'assurer de la mise en valeur des éléments du paysage dans un souci de respect des particularités de la Ville de Varennes;
- Voir à l'amélioration et au développement harmonieux des parcs et des espaces verts et tenter de préciser la vocation de certains lieux par la mise en place de parcs thématiques, l'intégration d'œuvres d'art ou par le biais d'actions de commémoration;
- Sensibiliser et impliquer les commerçants et industriels, présents à Varennes, dans l'amélioration de la vitalité et du dynamisme de notre communauté.

Mettre en valeur la qualité du paysage urbain et rural de Varennes

- Créer des espaces urbains et périurbains propices à la rencontre, à la détente et à la circulation piétonnière;
- Élaborer des projets novateurs et des actions concrètes visant l'appréciation des paysages varennois;
- Maintenir les programmes existants et mettre en place de nouveaux programmes incitatifs visant la mise en valeur du paysage urbain et rural dans un souci d'harmonie et de cohérence.



► Accessibilité, participation et diffusion

Les artistes et artisans varennois sont au cœur de notre développement culturel puisque grâce à eux, les actions entreprises par la Ville permettront d'assurer un contexte de vie dynamique et agréable permettant à quiconque de s'y épanouir et ainsi d'améliorer sa qualité de vie. Augmenter la vitalité culturelle de notre territoire aura pour effet de s'éveiller aux arts et à la culture et ainsi ouvrir notre communauté sur le reste du monde.

Bonifier la programmation artistique et culturelle accessible à tous

- Consolider les investissements en arts et en culture afin de conserver une offre culturelle dynamique et intéressante, à l'affût des nouveautés;
- Demeurer à l'écoute des besoins des artistes, artisans et organismes culturels dans la mise en œuvre de leurs créations et la mise en place de leur programmation;
- Établir la flexibilité nécessaire au soutien à la formation, à la création et à la diffusion artistique professionnelle et amateur;
- Favoriser les approches en matière de médiation culturelle dans une perspective d'appréciation des arts et de la culture par l'ensemble des milieux sociaux et économiques;
- Encourager et soutenir l'éducation artistique tout en favorisant l'acquisition de connaissances pour la clientèle jeune et adolescente.

Participer au rayonnement des artistes, artisans, organismes et travailleurs culturels

- Mettre en place des mécanismes qui permettent d'inventorier les artistes ainsi que les organismes et travailleurs culturels présents sur le territoire;
- Reconnaître le travail et la spécificité des artistes et des artisans ainsi que celui des bénévoles œuvrant en culture;
- Viser la pérennité des organismes et des événements en bonifiant puis consolidant le soutien qui leur est offert;
- Encourager les rencontres entre citoyens et artistes par le soutien apporté aux projets de la médiation culturelle;
- Positionner le répertoire des ressources culturelles comme outils de connaissance et de mise en valeur du talent local, qu'il soit professionnel ou amateur.

Soutenir le développement des artistes, organismes et travailleurs culturels

- Miser sur les liens existants entre la Ville de Varennes et les partenaires culturels du milieu et de sa région;
- Élaborer et proposer aux artistes une offre de formation, de réseautage et de soutien divers;
- Mettre en place des mécanismes de connaissance et d'évaluation des besoins de la population et du milieu artistique en regard aux arts et à la culture;
- Identifier les réels besoins quant à l'aide à accorder aux organismes culturels ainsi qu'à la communauté artistique.



Concertation, mobilisation et partenariat

En comptant sur les appuis de ses partenaires et des nombreux acteurs du milieu varennois, la Ville se positionne fermement dans un développement clair et cohérent en matière de culture. Confiante du support de sa communauté, la Ville poursuit ses investissements afin de faire des arts et de la culture un pôle de développement humain et économique. Consciente de l'apport en capital humain qu'apporte chaque dollar investi en culture, la Ville de Varennes multiplie les investissements afin de voir s'établir de nouveaux joueurs dans son développement économique et de nouvelles ressources dans son développement culturel.

Impliquer les partenaires et acteurs du milieu

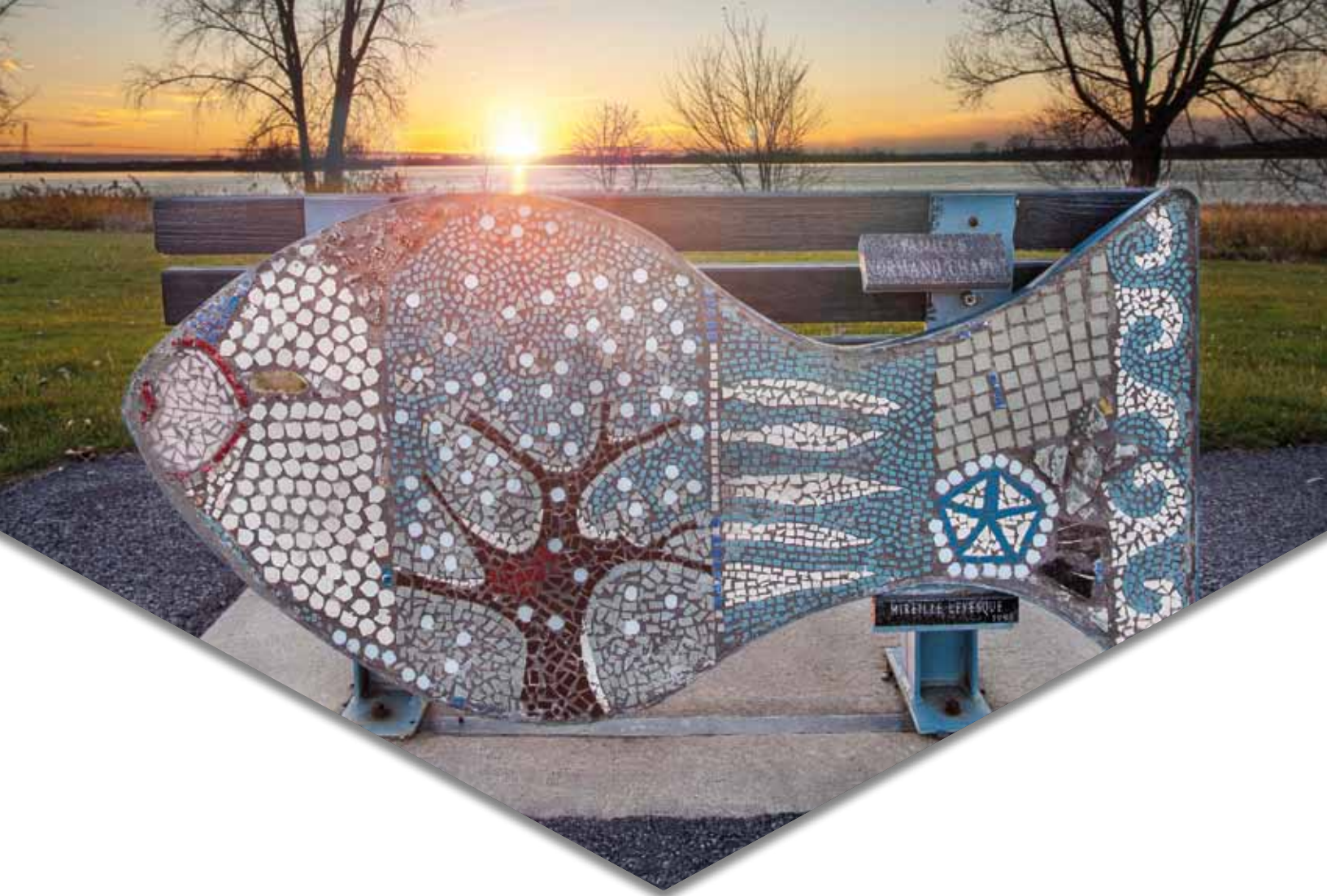
- Profiter de la présence des grandes entreprises et des importants commerces pour les sensibiliser et les inclure dans les projets de développement culturel;
- Tenter la signature d'ententes particulières avec les importants partenaires corporatifs et les instances gouvernementales;
- Impliquer les grandes compagnies dans les projets culturels de la Ville de manière à renforcer leur sentiment d'appartenance et améliorer leur accessibilité sociale;
- Favoriser les partenariats en instaurant des mécanismes de communication de façon à assurer une interrelation entre le milieu culturel, les citoyens et l'administration publique;
- Trouver, intéresser, stimuler et mettre en valeur le travail des artistes locaux et des travailleurs culturels;
- Encourager et reconnaître l'engagement dans la vie culturelle varennoise des citoyens bénévoles et philanthropes par le moyen de divers avantages.

Responsabiliser le milieu artistique et culturel

- Encourager et soutenir les initiatives et les projets, qu'ils soient individuels ou collectifs, qui visent un développement culturel sain et cohérent;
- Structurer la Commission de la Culture, du patrimoine et de toponymie afin de faire de cet organe un outil de consultation et de participation citoyenne veillant à un développement artistique et culturel;
- Développer un réseau de bénévoles actifs, qui veille au développement et à la viabilité d'un contexte et d'un climat favorable aux arts et à la culture.

Stimuler les échanges entre les intervenants culturels

- Assurer, au sein de l'équipe municipale, la présence de ressources culturelles qualifiées, chargées de dynamiser le milieu et de faire le suivi de la politique culturelle et de son plan d'action;
- Favoriser une utilisation maximale des divers services de la Ville de Varennes, de son personnel et de ses politiques afin de voir à un développement artistique et culturel sain et cohérent;
- Consolider et améliorer les partenariats et les échanges entre les travailleurs culturels du territoire de Varennes et de sa région;
- Encourager les initiatives et projets locaux entre entreprises et individus qui sont avantageux pour tous les partis.



Révision de la politique culturelle qui a été adoptée en séance de travail le 15 janvier 2018.

Ce document est publié par la Ville de Varennes
175, rue Sainte-Anne C.P. 5000, Varennes (Québec) J3X 1T5
Téléphone : 450 652-9888
www.ville.varennes.qc.ca
ISBN 978-2-9802246-6-9
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

